

Regroupement des actions composant le capital social

6 avril 2022 à 18h

Comme annoncé dans le communiqué daté du 31 mars 2022, Delta Drone a fait paraître ce jour au BALO – Bulletin N°41 du 6 avril 2022, l’avis de regroupement d’actions.

L’avis publié au BALO décrit précisément les caractéristiques de l’opération qui débutera le 22 avril prochain et s’achèvera le 23 mai. La base de regroupement correspond à l’échange de 10 000 actions anciennes d’une valeur nominale de 0,0001 euro contre 1 action nouvelle d’une valeur nominale de 1 euro.

L’objectif de ce regroupement est d’accompagner une nouvelle dynamique boursière de la société ainsi que de réduire la volatilité du cours de l’actions Delta Drone, induite par le faible niveau de sa valeur actuelle.

Cette opération sera sans incidence sur la valeur globale des actions Delta Drone détenues en portefeuille par les actionnaires, exception faite des rompus.

A propos de Delta Drone : Le Groupe Delta Drone est un acteur international reconnu du secteur des drones civils à usage professionnel. Il développe une gamme de solutions professionnelles basées sur la technologie des drones ainsi que tous les services associés qui forment une chaîne de valeur complète.

L’action Delta Drone est cotée sur le marché Euronext Growth Paris – Code ISIN : FR0011522168

Sont également cotés sur Euronext Growth des BSA Y – Code ISIN : FR 0013400991

www.deltadrone.com

Contacts investisseurs :



Jérôme Gacoin
+33 1 75 77 54 65
jgacoin@aelium.fr

Contact presse :



Marie-Laure Laville
+33 1 55 02 15 13
ml.laville@open2europe.com

Sarah Ousahla
+33 1 55 02 15 31
s.ousahla@open2europe.com